

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 57 [i.e. 58]

Artikel: Manifestations publiques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Un cinquantenaire... et quelques réflexions sur le Tessin

Ce cinquantenaire, ce fut le mien, celui de mon doctorat, le 15 juillet.

J'ignorais tout à fait qu'après cinquante ans il faut présenter, à la chancellerie de l'Université, une demande de renouvellement du diplôme. Je l'ai appris par hasard, une fois arrivée à Fribourg, la ville de mes études où j'ai l'habitude de revenir chaque été passer quelques semaines. Par bonheur, au cours de mon séjour, j'ai eu une conversation avec un professeur qui, fort aimablement, m'a mis au courant de ce qu'il y avait à faire et s'est chargé de toutes les démarches.

Au cours de la séance solennelle d'inauguration de la nouvelle année universitaire, en novembre, mon diplôme sera donc enregistré une nouvelle fois. En attendant, on m'a fêté ici, dans le lycée des jeunes filles, dit Académie Sainte-Croix, où j'ai enseigné sept ans tout en travaillant à ma thèse. Hélas, bien peu de mes anciennes camarades pourront fêter le cinquantenaire anniversaire de leur doctorat...

Si j'avoue que j'ai aujourd'hui 77 ans, il se trouvera bien des jeunes pour trouver que j'ai fait mon doctorat assez tard. C'est qu'ils ne connaissent pas les difficultés que rencontrait autrefois une jeune fille désirant faire des études. Ainsi, de mon temps, au Tessin, mon canton d'origine, les filles n'étaient admises ni au gymnase ni au lycée et mon père, en ce temps-là conseiller d'Etat, n'a pas pu obtenir la faveur de mon admission.

Que faire ? Il n'y avait qu'à prendre une voie indirecte, évidemment plus longue. J'ai donc passé par l'Ecole normale, obtenu le brevet d'école primaire et moyenne. Heureusement, à Fribourg, un professeur, M. l'Abbé Beck, avait pensé, avec les sœurs de Menzingen, aux cas semblables au mien et avait fondé une école, l'Académie Sainte-Croix, où les jeunes filles pouvaient obtenir un diplôme leur ouvrant les portes de l'Université. Voilà pourquoi je suis arrivée au doctorat plus tard que la jeunesse d'aujourd'hui qui a toutes les portes ouvertes.

Et encore ai-je eu plus de chance que celles qui, avec leurs diplômes de docteurs en médecine, se retrouvaient devant des hôpitaux dont l'entrée leur était interdite, sinon comme malades ! Il leur était impossible de pratiquer

Une poëtesse chante le Valais

Le canton du Valais a célébré par de nombreuses manifestations le cent cinquantième anniversaire de son entrée dans la Confédération. Nous voudrions, dans ce journal féminin, en signaler une qui, pour n'être pas officielle, n'en a pas moins de valeur.

Nous voudrions parler du recueil de poèmes de Mlle Pierrette Michelloud, intitulé « Valais de cœur ».

La poëtesse a présenté son œuvre avec la plus grande simplicité, au Lyceum de Genève, le 24 octobre dernier, en évoquant, avec une sensibilité bien féminine, sa terre natale, que tant d'autres ont chantée.

Certes, le Valais a été envahi aussi par la civilisation et l'industrialisation modernes, mais il recèle encore des retraites paisibles ou sauvages, des villages écartés, des fontaines autour desquelles bavardent les femmes, de hauts pâturages où court le vent, des forêts silencieuses...

Tous ces trésors évoqués dans les poèmes de Pierrette Michelloud, nous en avons joué maintes fois pendant nos excursions ou nos séjours de vacances et nous sommes reconnaissants à la poëtesse d'avoir donné une forme à tant de souvenirs imprécis mais vivants, de nous avoir montré surtout que ces lieux solitaires, où le contact direct avec la nature nous est permis, sont indispensables à notre équilibre spirituel.

N'est-ce pas là un bel hommage au « Vieux-Pays » où tant de Suisses de partout vont se retrouver ?

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

au Lycée de Suisse, 3, promenade du Pin

Dimanche 5 décembre, 16 h. 45, Musique de chambre par le duo violon-piano Ingeborg Tetzl-Driesch, violoniste, et Jacqueline Weil-Blum, pianiste (œuvres de W. Burkhardt, J. Binet, Brahms).

L'art médical. La porte des écoles, par contre, était ouverte aux professeurs féminins car, déjà alors, on manquait de personnel enseignant du pays.

Depuis longtemps, les femmes docteurs en médecine ont surmonté ces difficultés, elles exercent, elles professent à l'université. Cependant, chez nous, au Tessin, les femmes licenciées et docteurs en droit sont encore victimes d'une loi qui leur interdit de devenir notaire. Ne nous étonnons pas, car on sait que, le plus souvent, pour subsister, une étude d'avocat doit pouvoir exercer le notariat, ne nous étonnons pas que très peu de Tessinoises font des études de droit. Quand cette discrimination va-t-elle disparaître ? Qui sait ? Peut-être quand les femmes auront le droit de vote au Tessin... On espère. On verra. Cette année, pour la première fois, le comité cantonal chargé de réunir, à Bellinzona, les jeunes gens atteignant leur majorité, a aussi invité les jeunes citoyennes. Deux de ces jeunes prirent la parole : un garçon et une fille. La cérémonie a eu lieu au mois de septembre. Espérons qu'on nous donnera bientôt le droit de vote cantonal qui, au Tessin, doit précéder le droit de vote communal. Sans ce vote, les quelques communes où les femmes votent depuis toujours comme membres du patriarchat l'aurait probablement déjà donné. Dans une de ces communes, l'Assemblée patriarcale est même présidée par une femme.

Annina Volonterio, Dr phil.

A PARIS

Cent cinquante femmes soulignent le pouvoir révolutionnaire de la presse et du spectacle

A l'occasion des représentations à Paris de la comédie de Peter Howard *A travers le mur du jardin*, « Présence des femmes » a réuni pour deux jours, les 9 et 10 octobre, des déléguées féminines venues de cinq pays d'Europe, pour étudier et expliquer ce que les femmes attendent des grands moyens audio-visuels modernes.

Dans cette civilisation nouvelle, où la presse, le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision ont une importance capitale, les femmes doivent être présentes par une attitude constructive. Leur action commune doit tendre à promouvoir la création de films, de pièces de théâtre, d'articles de journaux où la dignité de l'homme doit être respectée, de même que la morale et les principes chrétiens sauvegardés.

L'amour du pays doit remplacer l'amour du confort et la sécurité, l'union et le sacrifice doivent prévaloir sur les divisions et les rivalités de toutes sortes. Bref, les femmes ont un but idéal à atteindre : lutter contre l'égoïsme, la haine, l'apathie et le relâchement des mœurs. Elles sont décidées à prendre position contre les publications, les films, les pièces de théâtre et les écrits où les valeurs morales sont bafouées. Elles lutteront dans le cadre de la famille, de la société, de leurs pays respectifs.

VAUD

Deux départs

Catherine Colomb

L'écrivain Catherine Colomb est morte brusquement, le 13 novembre au matin, à l'Hôpital Nestlé, où elle était entrée la veille. Catherine Colomb (pseudonyme de Mme Marie-Reymond), est l'auteur de quatre romans seulement, des œuvres qui marquent dans l'histoire littéraire romande, bien que ou parce qu'ils ne sont pas d'une lecture facile. Toute l'œuvre de Catherine Colomb est marquée par cette phrase d'Edmond Gilliard : « Ils ont fait du temps un sujet de pendule ». Alors que Proust allait à la recherche du temps perdu, Catherine Colomb ne connaîtait pas la mesure du temps, sa plume allait et venait à travers les périodes, avait des retours, des sants qui tiennent le lecteur en éveil, le désorientent et le captivent.

C'était une Vaudoise de Saint-Prix, née en 1892, servie très tôt de ses parents, élevée par une grand-mère, ce châle noir qui se retrouve dans Le Temps des Anges ; elle suivit les cours de la Faculté des lettres où elle obtint sa licence en 1916. Préoccupée d'une thèse de doctorat sur Béat de Muralt, elle se rendit en Angleterre, y subit l'influence de Lady Ottoline, qui avait un salon littéraire. Elle n'écrivit pas sa thèse, rentra à Lausanne et épousa, en 1921, l'avocat Jean Reymond, dont elle eut deux fils, M.M. Claude Reymond, avocat et député, et Dominique Reymond, un scientifique fixé à Vevey. Elle a été alors l'épouse, la mère de famille attentive, la maitresse étonnante du chemin de Villars, puis des Passiaux, à Prilly.

Sa tâche ménagère ne l'occupa pas tout entière ; elle a su se ménager, ce que Virginia Woolf — qu'elle avait rencontrée en Angleterre — appelait her own room, c'est-à-dire ce refuge où l'être se retrouve et se manifeste. Marie Reymond se mit à écrire, et ce fut, en 1934, chez Attinger, Pile ou Face, paru sous le nom de Catherine Tissot, un roman dur, réaliste, qui n'annonçait en rien les trois romans suivants, à la fois poétiques, amers et bouleversants de tristesse.

En 1945 parut Châteaux en Enfance, à la Guilde du livre, signé Catherine Colomb, puis en 1953 Esprits de la Terre, aux Editions

Rencontre, et son dernier ouvrage, Le Temps des Anges, paru en 1962 chez Gallimard. Elle dut alors se rendre à Paris pour y signer son service de presse, et ce fut pour elle une dure épreuve de surmonter sa timidité, sa réserve.

Si ces ouvrages difficiles à lire, parfois déconcertants, illuminés d'éclairs de génie, n'ont pas rencontré l'accueil du grand public, Catherine Colomb eut la joie d'être comprise par quelques-uns. Son Pile ou Face fut doté du prix littéraire de La Patrie suisse. En 1936, l'Association des écrivains vaudois, sur le rapport de Gustave Roud, lui décerna le Prix du livre vaudois. Enfin, honneur auquel elle fut extrêmement sensible, parce qu'il témoignait d'émanation de jeunes, elle reçut, le 16 novembre 1962, le Prix Rambert de la société de Zofingue, le rapport du jury étant présenté par M. Georges Anex. A cette occasion, Catherine Colomb lut quelques pages d'une œuvre en gestation, qui ne verrra pas le jour. Ces derniers temps, l'écrivain, si active et si enthousiaste, ne pouvait plus écrire, elle ne retrouvait pas l'état second qui lui faisait prendre la plume et écrire, seule dans son salon, sans entendre les ébats de ses petits-enfants, dans le jardin des Passiaux.

Une femme a passé, qui laisse une belle et solide famille et des œuvres étranges, inquiètes, insolites qui enrichissent la littérature romande.

Edmée Sprecher - Robert

A Vevey, le 12 novembre, est décédée subitement à l'âge de 85 ans, Mme Edmée Sprecher-Robert, présidente internationale du Lyceum-Club. Elle avait passé la majeure partie de sa vie à Zurich, où son mari, décédé en 1951, enseignait la botanique tropicale à l'École polytechnique fédérale. C'était une excellente musicienne, une polyglotte remarquable, une femme de grande compagnie, avec des dons de diplomatie hérités de la famille de sa mère, une Couvreur. En 1984, elle était revenue aux bords du Léman, dans la maison de famille de Couvreur.

Mme Sprecher était depuis de très nombreuses années présidente du Lyceum-Club de Suisse, présidente du Lyceum-Club international, dont elle dirigeait avec maîtrise les congrès ; cet été encore, elle présidait le congrès de Munich. Elle était présidente de la commission « Arts et lettres » de la commission « Presse et propagande » du Conseil international des femmes. Comme présidente du Lyceum, elle avait pris de nombreuses initiatives en faveur des victimes de la guerre, notamment en 1945 en faveur de travailleuses sociales hollandaises, en créant à Zurich une école et une maison pour les petits Français, ce qui lui avait valu en 1947 la médaille d'argent de la Reconnaissance française, en 1962 le ruban de chevalier de la Légion d'honneur ; au congrès d'Athènes du Lyceum, en 1953, elle remit à la reine de Grèce le don du Lyceum en faveur de la Grèce et reçut l'ordre de Saint-Georges.

On regrette le départ de cette femme d'élite qui, par ses relations internationales, a servi sa patrie et fait connaître ses institutions.

C'est dans ce sens que toutes les femmes présentes à Paris s'exprimèrent et plusieurs d'entre elles témoignèrent de ce qu'elles avaient déjà pu faire dans ce domaine, de différentes manières.

Et Mme Evans, adaptatrice en français de la pièce *A travers le mur du jardin*, rapporta le dialogue significatif qu'elle eut, l'an dernier, avec une jeune fille de 16 ans, préoccupée sincèrement par les difficultés, les catastrophes morales de ses camarades de lycée.

À la question de Mme Evans : « A votre avis, quelle en est la cause ? Les mauvais exemples ? Des parents trop indulgents ? Le fait qu'il n'y a pas de but idéal dans votre vie, dans notre pays ? » La jeune fille répondit avec passion : « Oui, oui, c'est cela, il y a un vide et nous ferions n'importe quoi pour le remplir ! »

Et ce serait la possibilité révolutionnaire de la presse, du spectacle, du cinéma et de la télévision, de chercher à remplir ce vide, en donnant non seulement à la jeunesse, mais à toute la nation, un but pour lequel il vaille la peine de se sacrifier. Le mot révolutionnaire est absolument justifié, parce qu'une vraie révolution ne consiste pas à remplacer un gouvernement par un autre, mais à apporter un changement réel et profond dans les raisons de travailler, de vivre et d'espérer et aussi dans la manière d'œuvrer.

La culture dans un pays est comme un immense fleuve, auquel toute la population peut venir se désaltérer.

Ce fleuve est-il pur ? Est-ce que les gens y boivent de l'eau fraîche, ou de l'eau corrompue ? C'est la grande question de notre époque. La source est pure parfois, mais il y a un agent corrupteur subtil et tyrannique ; c'est le snobisme intellectuel qui commence par être mode, puis finit par être une maladie. Certains sont tellement habitués à des boissons frelatées qu'au moment où on leur verse un verre d'eau fraîche, ils font la grimace. C'est le fait d'une minorité, qui finit par entraîner une majorité de spectateurs ou de lecteurs, d'où ce théâtre, ces films, ces romans défaitistes, morbides et bien propres à démolir la jeunesse, à annihilier la volonté de l'individu, à faire beaucoup de mal à la communauté. Si nous voulons renverser le courant de la pensée moderne, la tâche est gigantesque, mais il vaut la peine de s'y attaquer.

Plusieurs des déléguées présentes à cette rencontre de Paris, ont déjà commencé ce travail en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Suisse. Elles sont décidées à poursuivre, à être vigilantes, à réagir à certaines créations artistiques, à promouvoir une culture basée sur le réarmement moral de l'individu.

J. H.

Alliance de Sociétés féminines suisses

La présidente, Mme Gaillard, a ouvert la séance du 20 octobre en annonçant une nouvelle réjouissance : Mme L. Chevallay, présidente du Conseil national des femmes françaises, a reçu la Médaille Nansen pour son infatigable activité en faveur des réfugiés.

Il a constaté avec regrets que le projet d'une journée de travail à Macolin « Jeux et sports pour toutes », n'avait pas trouvé d'écho. Ceci est regrettable car la gymnastique est nécessaire et il faut absolument que tous les milieux comprennent sa grande importance pour la santé de notre peuple. Le comité s'occupe déjà de la préparation de l'assemblée des déléguées qui aura lieu à Baden. Parmi plusieurs propositions, il a choisi comme sujet la construction d'habitations à but social, comme étant d'intérêt commun et tout à fait actuel.

La conférence des présidentes se réunira en février 1966, elle s'occupera d'un sujet qui revient toujours et partout : celui d'un service obligatoire pour les jeunes filles. De brefs exposés éclaireront ses divers aspects et constitueront des bases solides pour une discussion. Cette question comprend tant d'aspects qu'elle doit être examinée et discutée à fond afin que les femmes puissent se former une opinion solidement établie.

Ce petit aperçu des questions traitées par le comité montre combien le travail de l'Alliance de sociétés féminines suisses est varié.

A. B.-E.

